



UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE

Le Municipal

Journal d'information de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax

#192 - Septembre 2025



Lieu d'autres possibles

FOCUS

Éducation

Dynamiques éducatives :
Une équipe mobilisée chaque
jour pour nos enfants

THÉMATIQUE

Santé

Réhabilitation de l'Ehpad L'Oustaou :
Plus de confort et de services
pour nos seniors

PORTRAIT

Portrait

Gérard Lartigue :
Héritier d'une dynastie
saint-pauloise



SOMMAIRE



4 - DANS LE RÉTRO

Retour en images sur l'actualité des deux derniers mois

6 - VIE LOCALE

Toutes les actualités en bref

8 - ÉTAT CIVIL ET CITOYENNETÉ

Naissances, mariages et décès de juin et juillet 2025
Renouvellement des titres d'identité

9 - FOCUS

Dynamiques éducatives : une équipe mobilisée
chaque jour pour nos enfants

12 - VOIRIE

Carnet de chantiers

13 - SPORT ET SANTÉ

Complexe sportif de Toumalin
Réhabilitation de l'Ehpad L'Oustaou

14 - PATRIMOINE

De très belles fêtes populaires

15 - SOLIDARITÉ

La Semaine bleue
Septembre en or, Octobre rose

17 - AGENDA

Les temps forts de septembre et octobre 2025

18 - PORTRAIT : GÉRARD LARTIGUE

Héritier d'une dynastie saint-pauloise

20 - IL ÉTAIT UNE FOIS ...

L'affaire Marie Clavier

22 - VIE POLITIQUE

Expression des groupes politiques



Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC. Merci de déposer «Le Municipal» dans le conteneur papier d'un point tri ou d'une déchetterie si vous ne souhaitez pas le conserver après lecture.





ÉDITO



Julien Bazus

Maire de Saint-Paul-lès-Dax
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

À l'approche des élections municipales, nous voici désormais entrés dans une période de réserve électorale quant à l'utilisation des outils de communication institutionnelle. Avec l'équipe municipale, nous y porterons la plus grande vigilance. En revanche, nos actions engagées pour les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois se poursuivront jusqu'à la dernière minute, comme nous nous y sommes engagés. Il n'y aura donc aucune pause concernant les projets et travaux en cours, dont nos habitants et usagers ont tant besoin, les chantiers engagés par la commune se poursuivant conformément au calendrier initial.

La fin de l'été est venue, après son temps de pause, de fêtes et de vacances nécessaires à tous pour mieux se ressourcer.

En ce début septembre, je pense à nos écoliers et à leurs familles qui font leur rentrée dans les groupes scolaires de notre commune. Comme chaque année, une attention particulière a été portée à améliorer leurs conditions d'accueil et à trouver une solution pour chaque enfant dans notre collectivité. De plus, des travaux importants ont été menés dans les groupes scolaires et la crèche municipale. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des agents de la commune mobilisés sur cette mission essentielle et à rendre hommage à leur sens du service public.

Une rentrée riche et solidaire

La rentrée est également synonyme de reprise des activités ou de nouvelles découvertes. Dans cette perspective, le traditionnel forum des associations s'est tenu cette année place du Marché Baheigne. Notre commune compte 110 associations et clubs qui contribuent au lien et au dynamisme territorial par la richesse et la diversité des activités proposées. Le forum reste un moment privilégié pour rencontrer les adhérents des associations et s'intégrer ainsi à leurs activités.

Enfin, cette année encore, une riche programmation est prévue pour les Journées européennes du patrimoine en septembre. De plus, nous aurons l'honneur d'organiser une exposition exceptionnelle de Serge Labégorre, peintre expressionniste français, qui présentera une partie de ses œuvres à la grange de Christus, du 6 octobre au 8 novembre 2025.

Bonne rentrée à tous !

Julien BAZUS

DANS LE RÉTRO

Fête de la musique
Juin 2025



De plus en plus concret à Candate
Juin 2025



Lancement de la Mobilitétheque,
Maison des mobilités durables
Juin 2025



5^e édition de la Marche des fiertés landaise
Juillet 2025



Ouverture des fêtes populaires
Juillet 2025



Cyril Cazeaux, champion d'Europe de rugby
avec l'UBB, de passage dans sa ville
Juillet 2025



Barricot républicain offert à la population
à l'issue de la cérémonie du 14 juillet
Juillet 2025



Réhabilitation de la rue
Gilbert Lahillade avec le Grand Dax
Juillet 2025



4^e édition du Sea, food and sun
au lac de Christus
Août 2025



Livraison du terrain
de beach-volley au lac de Christus
Août 2025



Tempos du monde
Août 2025

EN BREF



UNE NOUVELLE FRESQUE MURALIS

Au début du mois de juillet, il a fallu une seule semaine à l'artiste français Felix Apaiz Wysocki pour habiller de couleurs un des murs assez austère de l'école Henri Lavielle.

Une œuvre qui fait la part belle aux légendes et à la nature saint-pauloises. Elle revisite l'œuvre du peintre allemand Matthias Grünewald représentant en 1515 la visite de Saint-Antoine à Saint-Paul Ermite, avec une référence au mythe de l'Atlantide selon Platon. Ils sont représentés sous les traits de deux mystérieux personnages, assis au cœur d'une forêt assez dense mais lumineuse à proximité de la pierre de Tinon. Cette dernière est réputée pour accueillir le sabbat des sorcières, assemblée nocturne et païenne, dès le Moyen Âge. Chacun tient dans sa main un corbeau, oiseau présent sur le blason de la commune qui a apporté le salut à Saint-Paul Ermite en lui livrant chaque jour un demi-pain lors de sa retraite dans le désert.

BIENVENUE SUR LE PARVIS DES DROITS DE L'HOMME !

L'espace situé devant entre l'hôtel de ville et son parc est sorti de l'anonymat en amont de la cérémonie du 14 juillet.

M. le Maire Julien Bazus et son homologue de Caldes de Montbui (ville jumelle de Saint-Paul-lès-Dax) Isidre Pineda i Moncusí ont inauguré le « Parvis des droits de l'Homme ».

Un temps fédérateur et vecteur de fraternité, ô combien symbolique en ces temps troublé, accompagné par l'hymne européen chanté par la chorale de l'Amitié saint-pauloise. Les droits de l'Homme sont définis comme les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition.



PARTICIPEZ AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES CONSEILS DE QUARTIER 2025

Vous souhaitez être citoyen-acteur de votre ville ?

Participez aux prochaines assemblées générales des conseils de quartier, en présence de Monsieur le Maire et des élus du Conseil municipal.

Lundi 22 septembre

Assemblée générale du Conseil de quartier de Metges
Espace Félix Arnaudin – 19h

Mardi 23 septembre

Assemblée générale du Conseil de quartier du Capot
Salle Georges Vilaton – 19h

Mardi 7 octobre

Assemblée générale du Conseil de quartier de Moustachon
Salle d'Aurus (à côté des terrains de football) – 19h

Mercredi 8 octobre

Assemblée générale du Conseil de quartier de La Pince
Salle du Temps Libre – 19h



EXPOSITION ÉVÉNEMENT !

Rendez-vous du 6 octobre au 8 novembre 2025 à la grange de Christus (453 allée de Christus) pour découvrir l'exposition « L'âme du monde », modeste rétrospective du grand peintre expressionniste français Serge Labégorre, originaire de la région. Dans cette immersion, chaque toile devient miroir, interroge, interpelle.

Depuis plus de 76 ans, l'artiste peint non pas pour plaire, mais pour dire un peu de l'âme humaine. C'est ce qui rend sa démarche si profondément authentique, place son oeuvre en bonne place dans la longue histoire de la peinture occidentale.

Un rendez-vous culturel fort de la rentrée, à ne manquer sous aucun prétexte.



LA SALLE DU TEMPS LIBRE FAIT SA RENTRÉE

Lieu incontournable de la vie associative et festive saint-pauloise, la salle du Temps Libre s'apprête à rouvrir ses portes pour accueillir les associations et les habitants de la ville après la reprise des travaux de couverture.

Elle a bénéficié du programme annuel de modernisation des salles municipales, elle a été repensée pour offrir un espace plus convivial, plus fonctionnel et surtout moins énergivore.

Informations et réservations :

vie associative – 05 58 91 20 29

JETEZ-VOUS À L'EAU

Ouverte plusieurs fois gratuitement à la population durant les épisodes caniculaires de l'été, apportant toute la fraîcheur nécessaire à 800 personnes, la piscine municipale sait constamment se réinventer. **C'est ainsi que, depuis la rentrée de septembre, deux nouvelles activités sont proposées aux jeunes sachant nager :**

lundi, 17h-17h45 > initiation au sauvetage côtier et aux gestes de premier secours (8 à 14 ans) ;

mardi, 17h-17h45 > aisance aquatique, pour bien se sentir dans l'eau (4-5 ans / au trimestre).

Les séances de water-polo sont toujours accessibles aux 8-12 ans, le mardi à 17h.

Informations et inscriptions

05 58 91 85 53



SAISON CULTURELLE 2025-2026

Véritable fil d'Ariane de l'automne 2025 à l'été 2026, la nouvelle saison culturelle s'annonce une nouvelle fois éclectique, dynamique et rafraîchissante. Haute en couleur et riche en émotions et en surprises, elle vous invite à un voyage dans l'inconnu et l'intime.

De nombreux spectacles seront proposés dès le mois d'octobre au sein de l'espace Félix Arnaudin, entre théâtre, musique ou encore humour. De plus, quatre « Pestacles en famille » offriront des moments d'évasion aux parents et aux enfants à l'occasion de chaque vacances scolaires. Le premier semestre 2026 sera quant à lui rythmé par les festivals « Félix en herbe », « L'imp(r)ossible week-end » et le « Très court international film festival », sans oublier la désormais incontournable « Dizaine de la création au féminin ». Les amateurs d'art visuels ne seront quant à eux pas en reste, puisque plusieurs expositions seront à retrouver à la grange de Christus et à la médiathèque.

Programmation à découvrir très prochainement sur st-paul-les-dax.fr

Naissances

2 juin : Seikou Diawara
4 juin : Firmin, Romain, Maurin Discazaux
4 juin : Mayson Winterstein
20 juin : Noah Ymeri
22 juin : Alice Badouille
22 juin : Athéna, Madeleine, MaïtéHérot Hiard
28 juin : Zélie, Marie Magnin
7 juillet : Sajed Akhazzan
10 juillet : Kaïs, Jimmy, Tchavo-Joseph, Christophe Laffont
19 juillet : Kairo, Rayden, Amaël Rochas
20 juillet : Emma Loustalot Martin
22 juillet : Enzo Hinojosa

Mariages

7 juin : Denaules Emma et Dias Gabriel Jorge
14 juin : Paillaugue Hélène et Lambert François Eugène
28 juin : Frische Cédric Michel Lucien et Bonillo Anaïs
5 juillet : Cazeaux Pierre & Sombrun Sabine
12 juillet : Lassabe Jean-François et Drian Agnès, Marie, Marcelle
12 juillet : Crosalais Jean-Yves et Torchut Florence Suzanne Reine
12 juillet : Labbé Romain, Olivier, François et Dupin Carine

19 juillet : Cassard Julien Michaël et Guyot Mercier Sarah
19 juillet : Darrigan François et Crine Julie Charlotte Georgette
19 juillet : Gladieux Madison et Pippa Yohan Didier Daniel Henri
19 juillet : Saussez Eva et Bétis Guillaume Alphée Louis
25 juillet : Tchoupa Serge et Makougang Fongang Anouka Brenda

Décès

1^{er} juin : Vacelet Benoit
2 juin : Cabannes Jean Jacques
3 juin : Lefeuve Alain Armand Léon
3 juin : Matuszak Christiane, Jeannine
4 juin : Gascou Pierre René Jean
4 juin : Lassourreille épouse Hauquin Arlette
7 juin : Sollignat Alain Jean Louis
8 juin : Jehan épouse Greff Annie Marguerite Jeannine
11 juin : Marie Rose Blanche Madeleine Jeanne
19 juin : Steelandt Michel, Charles, Albert
20 juin : Gaudu Daniel, Georges, Guy, Henri
21 juin : Labadie Charles
22 juin : Castets veuve Béguery Marthe

22 juin : Fourcade Jean Henri
22 juin : Le Roux veuve Le Meur Gilberte, Anne, Thérèse
1^{er} juillet : Moura de Jesus Norberto, José
7 juillet : Dubourg veuve Gaborieau Evelyne Thérèse
9 juillet : Duluc veuve Beguin Marie Christine
9 juillet : Hondelatte Claude
10 juillet : Lux Pierre, Jean, François, Robert
16 juillet : Carbonnel Jean Marie Jules Benoni
17 juillet : Collet veuve Gruyer Thérèse Pauline Elise
18 juillet : Ferraiolo veuve Fabbri Italia
18 juillet : Lalanne Chantal Bernadette
19 juillet : Bordes Guy, Georges
21 juillet : Dutrey Jean-Marc
22 juillet : Pescay épouse Grué Claudine Marguerite
23 juillet : Krupa veuve Kania Marthe
25 juillet : Lorreyte Bernard
26 juillet : Tissier veuve Perez Mauricette, Augustine
27 juillet : Grihon veuve De Barros Marie-Thérèse Nicolle
29 juillet : Gratia Norbert Raymond Antoine
29 juillet : Tollis Guy Maurice
31 juillet : Avellaneda Jeanne

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans et ce dans un délai de trois mois après sa date anniversaire. L'attestation de recensement est en effet indispensable pour toute inscription à un concours, examen, permis de conduire. Le recensement se fait en mairie sur rendez-vous (05 58 91 20 25) les mardis et jeudis matins, sur présentation de la carte d'identité ou du passeport du jeune ainsi que du livret de famille et d'une attestation de domicile des parents datant de moins de trois mois.

N.B. : l'inscription peut être effectuée par le jeune seul ou accompagné de ses parents, ou par les parents seuls sans la présence de leur enfant.

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Carte d'identité et passeport : pensez à anticiper vos démarches ! Pour éviter les mauvaises surprises, n'attendez pas la dernière minute pour renouveler vos documents arrivés à échéance.

Voici les étapes à suivre :

1/ Faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Ce formulaire est indispensable pour votre rendez-vous en mairie.

2/ Prenez rendez-vous via l'application mobile «Simply Cité»

Ou sur l'espace citoyens :

<https://www.espace-citoyens.net/.../ChoixTypeDemandeCache>

Nouveauté 2025 : Activez votre identité numérique lors du retrait de votre CNle. Depuis le 31 mars 2025, vous pouvez également activer votre identité numérique France Identité en même temps que vous retirez votre nouvelle carte d'identité électronique (CNle) en mairie.

Conditions : être majeur, avoir fait une pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr (motif : Renouvellement pour identité numérique), restituer l'ancienne carte et présenter le QR code généré dans l'application France Identité

Procédure : faire la pré-demande sur l'ANTS, quand la carte est prête, vous recevez un SMS avec un lien. Ouvrir le lien dans l'application France Identité pour obtenir votre QR code, en mairie, l'agent scanne le code. Identité numérique activée sous 24/48h.

Le rendez-vous est obligatoire et permet d'éviter les files d'attente.





DYNAMIQUES ÉDUCATIVES : UNE ÉQUIPE MOBILISÉE CHAQUE JOUR POUR VOS ENFANTS

À Saint-Paul-lès-Dax, l'accompagnement des enfants, de la petite enfance à la fin de l'école élémentaire, repose sur un engagement quotidien des agents du Pôle Dynamique Éducative, répartis au sein de trois grands services : la petite enfance, le service scolaire, et le service périscolaire.



Des professionnels de terrain
dont le travail, souvent discret,
est pourtant essentiel



La petite enfance au cœur des attentions

Implantée rue Gustave Eiffel, le Multiaccueil Françoise Dolto est bien plus qu'un lieu de garde : c'est un véritable lieu d'accueil et de vie pour les tout-petits et leurs familles. Avec une capacité de 60 places, il accueille les enfants jusqu'à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les locaux sont pensés pour offrir un cadre sécurisant, chaleureux et adapté à chaque étape de développement : espaces lumineux, lieux de jeux collectifs, salles de repos, atrium et espaces extérieurs avec un jardin pour profiter des beaux jours. Tout est conçu pour favoriser l'éveil, l'autonomie et le bien-être des enfants. L'établissement se compose de plusieurs secteurs, permettant d'accueillir les enfants selon leur âge et leur évolution. Ce fonctionnement par petits groupes garantit une relation de proximité entre l'enfant, sa référente et l'équipe éducative, tout en facilitant la vie en collectivité.

Une approche pédagogique centrée sur l'épanouissement

Ici, chaque enfant est considéré comme une personne à part entière, avec son histoire, ses habitudes, sa culture et son rythme. L'équipe éducative a pour mission d'assurer sa sécurité affective et physique, conditions essentielles pour lui permettre de s'épanouir.



Entièrement reprise durant l'été, la toiture du Multiaccueil François Dolto bénéficie désormais d'une meilleure étanchéité et d'une isolation renforcée. Les ultimes travaux se termineront en septembre, garantissant un cadre plus confortable pour petits et grands.

Dès son arrivée, l'enfant est confié à une référente, professionnelle qui l'accompagne tout au long de son parcours. Ce suivi personnalisé favorise un lien de confiance et assure une continuité entre la maison et l'établissement. Les rituels (accueil, séparation, repas, sommeil, etc) sont autant de repères qui sécurisent l'enfant et facilitent son intégration en collectivité.

Le projet éducatif s'appuie sur trois grandes priorités :

- Respecter l'individualité et le rythme de l'enfant (sommeil, alimentation, développement psychomoteur) ;
- Favoriser l'autonomie en encourageant les acquisitions et les apprentissages au quotidien ;
- Apprendre à vivre ensemble en découvrant les règles de vie et le respect de l'autre.

Le jeu occupe une place centrale : moteur de plaisir, d'exploration et de découvertes, il est aussi un outil pédagogique. Selon leur âge, les enfants expérimentent des activités variées – jeux moteurs, construction, peinture, musique, jeux d'imitation, ateliers pâtisserie, etc. Chaque activité est pensée pour stimuler leur curiosité, développer leur langage, favoriser leur socialisation et éveiller leurs sens. Ainsi, dans un cadre bienveillant et sécurisé, chaque enfant apprend à grandir à son rythme, sous le regard attentif et encourageant des adultes.

Une équipe pluridisciplinaire au service des enfants et des familles

La richesse du Multiaccueil repose aussi sur son équipe professionnelle, composée de métiers complémentaires, tous mobilisés autour d'un objectif commun : l'accueil et le bien-être de l'enfant :

- Une nouvelle directrice qui a rejoint l'équipe durant l'été, assure le pilotage de la structure, coordonne l'équipe et veille à la qualité du projet éducatif ;



Fête d'été du Multiaccueil François Dolto

- Une éducatrice de jeunes enfants qui est garante du projet pédagogique, elle organise les activités d'éveil et accompagne le développement global des enfants ;
- Des auxiliaires de puériculture qui assurent le quotidien des tout-petits (repas, sommeil, soins) et créent une relation sécurisante et personnalisée avec chaque enfant ;
- Des agents de service qui préparent les repas sur place et contribuent au confort et à l'hygiène des lieux, indispensables à un accueil de qualité ;
- Une psychologue qui soutient à la fois l'équipe et les familles, en apportant son regard professionnel sur le développement et les besoins spécifiques des enfants ;
- Un médecin qui intervient pour le suivi sanitaire, la prévention et les conseils aux familles et à l'équipe.

Chaque membre de l'équipe est attentif à établir une relation de confiance avec les parents, dans un esprit de coéducation : le Multiaccueil est conçu comme un relais et non un substitut à la famille. Des temps d'échanges formels ou informels, comme les entretiens, les transmissions quotidiennes ou encore les cafés-parents permettent de partager les observations et de construire ensemble le parcours de l'enfant. Cette approche professionnelle, fondée sur l'écoute, la bienveillance et la collaboration reflète la volonté de la municipalité : accompagner chaque enfant pour qu'il s'éveille, grandisse et s'épanouisse sereinement.

Des enfants bien accompagnés tout au long de leur parcours scolaire

Les élèves saint-paulois sont répartis dans quatre groupes scolaires : Henri Lavielle, Jules Barrouillet, Marie Curie et Gaston Larrieu.

Ce sont 905 enfants qui feront leur rentrée en septembre 2025. Âgés de 3 à 11 ans, ils sont entourés chaque jour par des professionnels investis, bienveillants et attentifs à leur développement, leur sécurité et leur bien-être. Qu'il s'agisse du temps scolaire ou périscolaire, chaque agent joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de leurs journées. Grâce à cette collaboration étroite entre les différents services, les enfants bénéficient d'un cadre éducatif structurant, accueillant et propice à l'épanouissement.



L'été est une période propice aux travaux d'entretien et de rénovation dans les groupes scolaires de la ville. Les services techniques municipaux et le service informatique ont ainsi mené plusieurs chantiers afin d'assurer des conditions d'accueil optimales pour cette rentrée 2025. Parallèlement, le projet Plan d'amélioration du cadre de vie scolaire se déploie avec l'installation de stores sur les vitres de certaines salles de classe, pour offrir davantage de confort aux petits Saint-Paulois.



Un accueil et un accompagnement de qualité

Le service scolaire : des agents indispensables au quotidien

Les services scolaires regroupent des professionnels de terrain dont le travail, souvent discret, est pourtant essentiel.

Chaque jour, une vingtaine d'agents de restauration œuvrent

dans les écoles de la commune. En plus d'assurer la qualité et la convivialité des temps de repas, ils veillent à l'hygiène et au nettoyage des locaux scolaires. Leur présence quotidienne, leur bonne humeur et leur engagement contribuent au bon déroulement de la journée scolaire. Chaque groupe scolaire bénéficie d'une équipe composée de 4 à 5 agents, investis et soucieux d'offrir un cadre propre, accueillant et sécurisé pour les enfants.

Autres actrices clés du quotidien scolaire, les 15 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) accompagnent les enseignants tout au long de la journée en classe. Elles jouent un rôle fondamental dans le développement et l'épanouissement des enfants, grâce à leur patience, leur bienveillance, leur sens de l'organisation et leur passion du métier. En plus de leur présence active auprès des élèves, elles assurent également l'entretien des classes en fin de journée, permettant aux enfants de retrouver chaque matin un environnement sain.

Enfin, n'oublions pas le travail indispensable des agents administratifs du service scolaire, situés en mairie. Ces professionnels sont les premières interlocutrices des agents de terrain, des ATSEM, mais aussi des enseignants. Elles assurent le lien entre les écoles et la collectivité, facilitant la coordination, le suivi administratif et la gestion quotidienne des équipes. Leur rôle, souvent en coulisses, est fondamental pour le bon fonctionnement du service.

Le service périscolaire : accompagner, éveiller et faire rêver

Composé de 30 animateurs, le service périscolaire accompagne les enfants à différents moments de la journée : avant la classe, pendant la pause méridienne, après l'école, mais aussi les mercredis et durant les vacances au centre de loisirs.

Dès le matin, les animateurs accueillent les enfants pour un temps calme et apaisé, propice à bien démarrer la journée. Le midi, ils proposent des activités ludiques, manuelles, sportives ou créatives, favorisant la créativité, la curiosité et l'échange. En fin de journée, ils partagent le moment du goûter, offrent une oreille attentive à ceux qui ont besoin de s'exprimer ou permettent aux enfants de se défouler avant de retrouver leur famille. Les mercredis et pendant les vacances, les équipes d'animation redoublent d'imagination pour faire vivre aux enfants de véritables aventures thématiques. À travers des jeux, ateliers et sorties, les enfants développent leur autonomie, leur confiance en eux, leur sens du respect et du vivre-ensemble.

L'école, avant et après la classe, en toute tranquillité

Des accueils périscolaires sont proposés le matin, de 7h30 à 8h20, et le soir, de 16h30 à 18h30. Ils sont accessibles à toutes les familles grâce à un tarif forfaitaire pensé pour ne



Une équipe éducative dynamique

pas constituer un frein financier. Le montant annuel, fixé selon le quotient familial entre 4 et 16 € pour le matin (le coût est identique pour le soir) reste inchangé quel que soit le nombre de présences. Payable lors de la première fréquentation, il offre

aux enfants la possibilité de profiter de ces temps en toute sérénité, tout en facilitant l'organisation quotidienne des parents. Au-delà de l'aspect pratique, ces accueils constituent aussi des moments conviviaux, favorisant les échanges et la détente avant ou après la journée d'école.

Chaque agent du Pôle Dynamique Éducative, qu'il soit sur le terrain ou en soutien administratif, participe activement à la réussite de l'accueil des enfants dans notre commune. Leur professionnalisme, leur engagement et leur passion méritent d'être salués. Grâce à eux, Saint-Paul-lès-Dax continue de garantir aux enfants un environnement éducatif de qualité, riche en découvertes et en humanité.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE, UN OUTIL POUR ET AVEC LA JEUNESSE

Créé à l'initiative de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax, l'Observatoire Municipal de la Jeunesse s'inscrit dans la continuité de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2013 par le Centre de Gestion des Landes. Il constitue également l'un des aboutissements des réflexions menées dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce dispositif s'adresse prioritairement aux jeunes âgés de 13 à 25 ans. Il a pour vocation de mieux appréhender leurs attentes, leurs difficultés et les réalités qu'ils vivent au quotidien, afin de proposer des actions pertinentes, cohérentes et adaptées à leurs besoins.

L'Observatoire poursuit un double objectif : favoriser l'expression des jeunes et éclairer les décisions publiques en matière de politiques éducatives, sociales, culturelles et citoyennes.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Identifier les besoins spécifiques de cette tranche d'âge, confrontée à des enjeux majeurs tels que la scolarité, l'insertion professionnelle, la santé mentale, la mobilité, l'engagement ou encore l'accès aux droits ;
- S'appuyer sur les données locales et nationales pour alimenter la réflexion autour de cinq grandes thématiques : formation, emploi, logement, engagement et bien-être ;
- Instaurer une concertation élargie impliquant jeunes, familles, associations, institutions, professionnels de terrain, établissements scolaires et services municipaux ;
- Valoriser l'expertise croisée des acteurs de terrain et de la recherche universitaire pour enrichir l'analyse ;
- Construire un diagnostic partagé, fondé sur des temps de restitution réguliers, ouverts à tous et mobilisateurs pour l'ensemble du territoire.



La rentrée va être marquée par la poursuite de nombreux chantiers, dont certaines phases vont avoir un impact important sur notre quotidien.

Plusieurs travaux de réseaux et de voirie structurants visant à améliorer les infrastructures et les services au territoire ont récemment été achevés. Ces réalisations contribuent à moderniser les équipements et à faciliter le quotidien des usagers.

Elles s'inscrivent dans une démarche d'aménagement durable, de valorisation de l'espace urbain et de mise en accessibilité des espaces. La réfection complète des réseaux de gaz et de la voirie de la rue Lailletas a été finalisée cet été.

Œuvrer pour les mobilités douces

La réalisation des aménagements de voirie structurants de piste cyclable, de stationnement longitudinal et les bordures de la rue Gilbert Lahillade, entre l'intersection de la rue des Cibles et l'avenue du Maréchal Foch, s'est achevée début juillet avec l'Agglomération du Grand Dax. Les plantations de massifs sont programmées par les services de la Ville pour la fin de l'année. Les évolutions vont se poursuivre à l'automne, avec l'aménagement de la rue des Cibles entre Albine et la rue de la Tannerie,

intégrant une piste sécurisée pour mieux desservir l'école Gaston Larrieu et faire la jonction avec d'autres tronçons du réseau cyclable, du stationnement, et un plateau ralentisseur. Une fois ces travaux terminés, la rue Voltaire bénéficiera à son tour de travaux de rénovation.

Dès le 2 septembre, le chantier de la piste cyclable de l'avenue Pierre Benoît va reprendre. L'achèvement de l'enfouissement des réseaux et le retrait des poteaux électriques seront un préalable à la finalisation de ce chantier. Véritable entrée de ville recomposée, cet aménagement permettra d'allier modes de déplacements doux et sortie de grand axe de circulation routière que constitue la RD 824. Des perturbations importantes sont à prévoir sur cet axe et les rues adjacentes jusqu'en novembre, avec la mise en place de sens de circulation temporaires et de déviations (y compris pour la desserte des bus). Le SYDEC entreprendra des travaux d'adduction d'eau potable et le remplacement de candélabres vétustes et énergivores sur l'avenue Foch.



L'aménagement de la voirie structurant rue Gilbert Lahillade avec l'Agglomération du Grand Dax.



Réalisation de la piste cyclable avenue Pierre Benoît

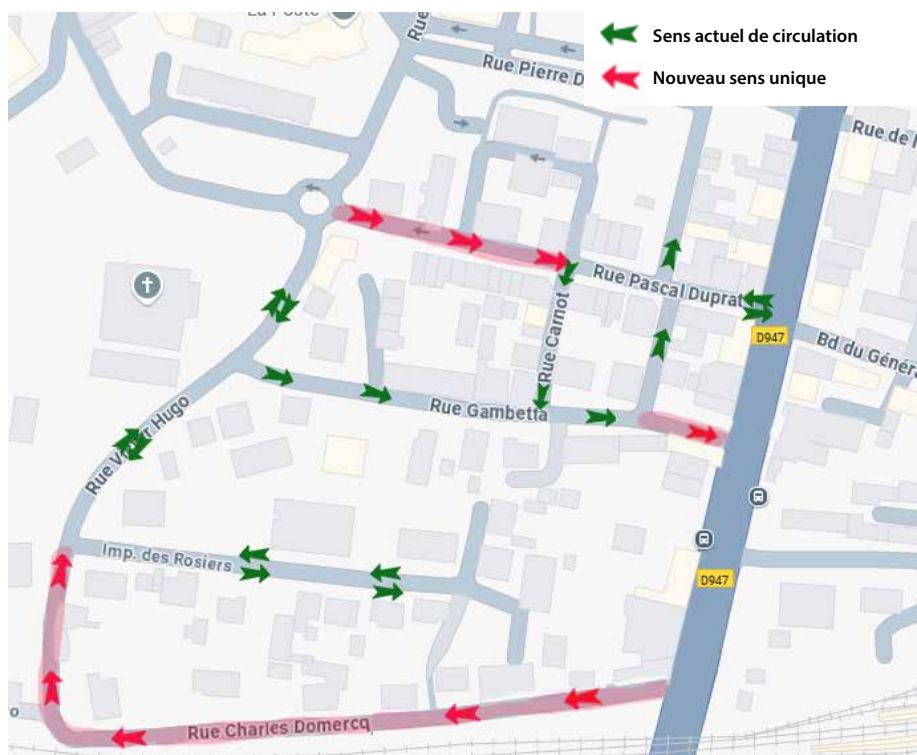
Par ailleurs, les travaux de création de la piste cyclable reliant Rivière au pont de la gare vont se concrétiser sur le territoire communal. La route de Lestrilles et la rue Hoche vont connaître des perturbations durant ces travaux. La rue Charles Domercq va aussi être modifiée avec la mise en place d'un sens unique, pour faire passer la piste et améliorer le stationnement.

En conséquence, le schéma de circulation des rues Gambetta et Pascal Duprat va être revu également pour permettre une plus fluide circulation vers l'avenue de la Liberté.

Enfin, dans les semaines et mois à venir, les trottoirs du boulevard Saint-Vincent de Paul seront rénovés avec un revêtement en « bi couche ».

Amenagement du sens de circulation du centre-ville

Une réunion publique ouverte aux riverains s'est tenue le lundi 25 août à 19h à l'espace Félix Arnaud, en présence des élus et des services techniques. L'objectif était de présenter le projet d'aménagement du sens de circulation concernant les rues Gambetta, Victor Hugo, Pascal Duprat et Charles Domercq. Les modifications envisagées ont été détaillées, ainsi que les raisons de ces choix, leurs impacts sur le trafic, la sécurité des déplacements et la vie du quartier.



Les nouveaux sens de circulation retenus en centre-ville

COMPLEXE SPORTIF DE TOUMALIN

Afin de créer un pôle sportif moderne et adapté aux besoins des scolaires, des associations et des habitants, la restructuration du site a débuté.

Le chantier a officiellement commencé le 15 juillet par la démolition du gymnase, conformément au calendrier. Dix jours plus tard, le curage des bâtiments s'est achevé, étape clé avant la suite des opérations. Aujourd'hui, la déconstruction se poursuit. Dans une démarche écoresponsable et selon une volonté de perpétuer le souvenir d'un équipement communal connu par de nombreuses générations de Saint-Paulois, les bois du gymnase actuel sont déposés et seront réutilisés pour construire les tribunes du prochain équipement.

Par ailleurs, la majorité des matériaux (béton, PVC, etc.) est orientée vers des filières de retraitement pour des actions de valorisation.



Santé

RÉHABILITATION DE L'EHPAD L'OUSTAOU

Construit en 1970 sur un modèle de logements foyers, l'Ehpad L'Oustaou ne répond plus depuis trop longtemps aux impératifs actuels de confort et de services pour ses résidents. Le CCAS de Saint-Paul-lès-Dax a ainsi engagé un projet de réhabilitation et d'extension de l'équipement existant.



Esquisse du projet de réhabilitation de l'Ehpad L'Oustaou

Ce projet soutient deux objectifs majeurs :

- la pérennité du bâtiment construit dans les années 1970 ;
- la réponse aux besoins des résidents et des agents. L'Ehpad est inadapté à la perte d'autonomie des résidents actuels

À cet effet, un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été diligenté dernièrement, avec la conservation (imposée par l'ARS) de la capacité actuelle de 53 places, et l'amélioration de la qualité paysagère et du calme du site ».

Le projet architectural devra offrir

de bonnes conditions d'accueil, de prise en charge et de confort pour les résidents et également de bonnes conditions de travail pour le personnel. Le lauréat du concours a été retenu lors du CCAS du 24 juillet 2025.



Les études architecturales se dérouleront jusqu'à mi 2026. Les travaux débuteront au dernier trimestre 2026 pour une durée de 3 ans. Les travaux seront réalisés en site occupé en plusieurs phases permettant d'impacter le moins possible le quotidien des résidents.



Le coût estimatif de l'opération est de 8 millions d'euros.

DE BELLES FÊTES POPULAIRES

Cela en devient une habitude, les fêtes populaires ont à nouveau été très belles. Chroniques de quatre jours inoubliables en bleu et blanc.

C'est le vendredi 11 juillet vers 18h45, sous un beau soleil estival, que M. le Maire Julien Bazus a officiellement lancé les réjouissances attendues depuis un an par de très nombreux festayres. Les clés de la ville ont été symboliquement remises au Mahouratien et à son cortège animé, composé des jeunes de La Classe 2025, aux sons du Mix'Age Band.

Le coup d'envoi de quatre jours de festivités, prolongé par le concours des raseteurs au sein des arènes qui ont affiché complet. « No hay billetes », record d'affluence ! Face à Arristorza, cocardière d'or de la ganaderia Dargelos, Axel Paquero a raflé la mise au nez et à la barbe des 25 autres hommes en blanc, réalisant le doublé après sa victoire de l'an dernier.

Une première soirée qui a donné le LA à une deuxième journée placée sous le signe du sport (concours de pêche et de pétanque, kayak et paddle, course cycliste, course landaise) et de la famille (animations ludiques et conviviales). L'effort physique était également de la partie le dimanche 13 avec la course de la « Saint-Pauloise » et ses plus de 300 participants : Jean Nicolas Labeyrie (33:57) et Fanny Delhaye (43:48) ont remporté les 10 km, alors que Clément d'Anastasi (15:11) et Aurore Lechartier (20:06) ont enlevé les 5 km. De plus, ce sont 200 marcheurs, (avec une grande liste d'attente) qui ont profité des douceurs du Moulin de Poustagnacq, de la Maison Philippe Pelé, de la Cave Dourthe et du Comptoir de Ttote lors des 7 km de la « Saint-Pauloise gourmande ».

Le 14 juillet a été marqué par une cérémonie de la fête nationale entre hommage et partage, célébrée sur le nouveau parvis des droits de l'Homme en présence d'Isidre Pineda i Moncusí, Maire de Caldes de Montbui (ville jumelle de Saint-Paul-lès-Dax) ; un temps conclu par le barricot républicain offert à la population. Une journée exceptionnelle achevée avec le traditionnel feu d'artifice qui a réuni sur les bords du lac de Christus une foule immense jamais vue par le passé.



Chaque jour, les festayres ont bien évidemment pu se rafraîchir à l'inévitable buvette du Comité des fêtes, et se restaurer grâce aux succulents tapas et repas servis par les associations (Twirling bâton, Desportivos, Basket 3x3, Supporters SPS rugby, Lions Club, Tempos du monde) et sapeurs-pompiers de la commune. Les journées étant rythmées par les concerts et la fête foraine, lieux de rassemblement de toutes les générations.

L'édition 2025 a surpassé les succès des éditions 2023 et 2024. Les fêtes de Saint-Paul-lès-Dax sont redevenues un incontournable de l'été, pour le plaisir de tous !

LA LÉGENDE DU MAHOURATIEN



À la fin des années 1970, des vestiges archéologiques sont mis au jour dans la grotte du Mahourat, près du lac de Christus. Il s'agit des traces d'hommes préhistoriques ayant vécu sur site il y a 4 500 ans. Le facétieux Comité des fêtes s'empare de cette actualité et crée personnage du Mahouratien, qui devient l'emblème des fêtes.

Cet homme moustachu est vêtu d'un simple pagne maintenu par une ceinture en cuir, qui laisse apparaître son torse et ses bras nus. Il est chaussé de bottes en peau d'animal et coiffé d'un casque à cornes. De plus, il tient dans sa main droite une lance à manche en bois et pointe de pierre, qui lui sert à la fois pour la chasse et la pêche ; un poisson rouge est d'ailleurs suspendu à son extrémité. Dans sa main gauche, on retrouve une pique surmontée d'une tête d'animal, illustrant parfaitement son aspect barbare. Le foulard bleu remplace par la suite cette pique pour en adoucir les traits.

En 1979, le dernier roi du Mahourat et sa garde rapprochée sont ainsi les stars de la cérémonie d'ouverture. Prémisses d'une tradition qui va durer une quinzaine d'années avant de tomber dans l'oubli. Après un trop long sommeil de plus de 20 ans, le Mahouratien est sortie de sa léthargie en 2024 avec la promesse de revenir avec encore plus de fastes cette année. Et il a tenu parole !

SEMAINE BLEUE

Pour la huitième année, la Ville de Saint-Paul-lès-Dax met la qualité de vie des seniors à l'honneur. Profitez des nombreuses animations proposées, pour apprendre, tester, cuisiner, s'amuser, danser et préserver son capital santé.

Du 6 au 12 octobre 2025

Lundi 6 octobre

9h-12h : Atelier d'échanges «Un avenir après le travail», avec la CARSAT Aquitaine. *La Fabrique du lien*

14h-17h : « À vos tablettes et ordinateurs » (découverte, initiation, réparation, dépannage de vos outils informatiques), avec le Comptoir de l'électroménager solidaire.

La Fabrique du lien

Mardi 7 octobre

14 h-16h30 : Atelier « Les gestes qui sauvent », avec l'UFOLEP des Landes. *La Fabrique du lien*

Mercredi 8 octobre

10h-16h : Atelier d'échanges «Un avenir après le travail», avec la CARSAT Aquitaine.

Jeudi 9 octobre

9h-10h30 : Marche (1h30) ouverte à tous, avec l'Amitié saint-pauloise. *Départ à 9h de la grange de Christus*

14h-17h : Atelier « A tout âge et pour tous, la sécurité routière », avec l'Automobile club des Landes. *La Fabrique du lien*

Vendredi 10 octobre :

14h-16h30 : SOLIHA présente son truck > habitat mobile accessible, équipé et aménagé pour les seniors.

Parking de l'espace Félix Arnaud

14h-17h : « La guinguette des seniors », bal des seniors avec inscription préalable obligatoire auprès du CCAS du 8 au 26 septembre 2025 par téléphone : 05 58 91 20 26.

Espace Félix Arnaud

Les activités proposées s'adressent à tous les seniors de la commune, en accès libre. Contact : 05 58 91 20 26.



SEPTEMBRE EN OR OCTOBRE ROSE

En septembre, brillez en or pour soutenir la recherche contre les cancers des enfants. En octobre, portez le rose pour accompagner la lutte contre le cancer du sein.

Deux mois, deux combats, une même solidarité.

Du 18 septembre au 16 octobre 2025

CANCERS DE L'ENFANT SEPTEMBRE EN OR

Jeudi 18 septembre : Film-débat

Espace Félix Arnaud

18h30 : Café d'accueil (offert par la mairie) ;

19h : Projection du film « La promesse » (2 € la place) ;

20h30 : Débat animé par M. Rousseau, avec la participation d'intervenants spécialisés en oncologie pédiatrique.

Samedi 20 septembre : Concert

Espace Félix Arnaud

19h30 : Concert d'Isalyne.

Laissez-vous emporter par la voix de la chanteuse vue notamment dans The Voice Kids. Entrée : 5€ / gratuit moins de 12 ans.

Dimanche 28 septembre : animations et rassemblement motos. Salle du Temps Libre

10h : Balade en moto

Rassemblement organisé par les Frères Motards ;

12h : Présence d'une tatoueuse, food truck, etc.

CANCER DU SEIN OCTOBRE EN ROSE

Durant tout le mois d'octobre la ville se met aux couleurs d'Octobre Rose.

Les jeudis au marché

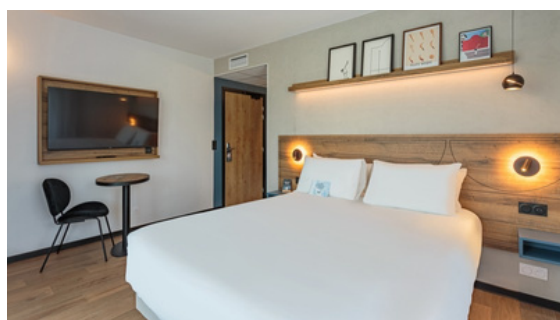
8h30-12h : animations organisées par les associations de lutte contre le cancer, sauf le jeudi 9 octobre réservé pour la vente de brioches de l'ADAPEI.



HÔTEL ET CHAMBRES

Ouvert en juin 2025, notre établissement flambant neuf propose 60 chambres modernes et confortables, dont 22 avec kitchenette.

Lits doubles, twins, triples, familiales et 3 chambres PMR. Literie haut de gamme, climatisation, balcon, isolation phonique, Wi-Fi haut débit.



ESPACE SEMINAIRE

Une salle de séminaire de 60 m² équipée d'un écran connecté, du Wi-Fi haut débit, de la climatisation et d'une cuisine complète (frigo, four, micro-ondes, lave-vaisselle).

Un lieu modulable, calme et chaleureux, idéal pour vos événements professionnels.



SERVICES & ACCES

Ouvert 24H/24

Parking souterrain sécurisé avec bornes de recharges.

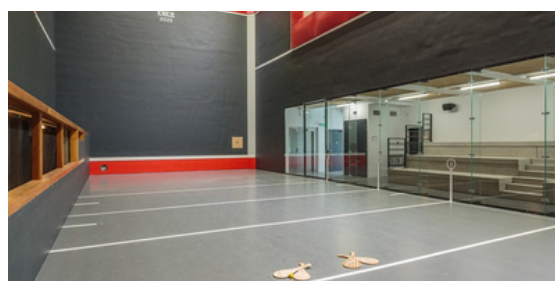
A 1Km de la gare SNCF

276 Avenue du Maréchal Foch
40990 St Paul lès Dax
05.19.08.26.27
dax.stpaul@kyriad.fr



PETIT-DEJEUNER & RESTAURATION

Notre grande salle lumineuse vous accueille chaque matin autour d'un buffet continental complet : sucré, salé et spécialités locales. Nous avons également un mini comptoir avec snacking et bières. En attendant l'ouverture prochaine de notre restaurant, nous proposons une sélection de plats cuisinés en bocaux Vrai&Bon, à savourer sur place.



TRINQUET

Notre marqueur régional fort : un véritable trinquet intégré à l'hôtel !

Découvrez la pelote basque en tant que joueur ou spectateur dans cet espace unique, ouvert à tous. Une immersion sportive et culturelle inédite.



AGENDA

RENSEIGNEMENTS

Service vie associative : 05 58 91 20 29 - Service des sports : 05 58 91 20 46

Service culture : 05 58 91 68 53 - Médiathèque Louise Michel : 05 58 91 20 68

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025

DU MARDI 16 AU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

EXPOSITION «LA PISCINE Tournesol, CLASSÉE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

Grange de Christus - 15h à 18h



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Théâtre d'improvisation

avec les Keskonfé

Espace Félix Arnaudin

DU MARDI 7 OCTOBRE AU SAMEDI 8 NOVEMBRE

EXPOSITION «L'ÂME DU MONDE»

Rétrospective du grand peintre
expressionniste français
Serge Labégorre
Grange de Christus



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Journée sport famille

Lac de Christus - 14h à 19h

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Exposition Christus en art

Lac de Christus - 10h à 18h

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Marché des producteurs de pays

Place du marché Baheigne - 18h à 23h

JEUDI 25 SEPTEMBRE

Conseil municipal

Hôtel de Ville - 19 h

42^{ES} JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 20 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Visites, expositions, parcours urbain,
conférences, repas ... découvrez le
patrimoine saint-paulois !



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Les papotes de Louise

Médiathèque - 10h

ANIMATIONS POUR LES SÉNIORS

DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine
bleue



VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 OCTOBRE

Festival « Spécial K » par les Keskonfé

Espace Félix Arnaudin

MERCREDI 29 OCTOBRE

Saison Culturelle

Festival Chantons sous Les P'tits Pins

Espace Félix Arnaudin - 10h30 et 15h

JEUDI 30 OCTOBRE

Conseil municipal

Hôtel de Ville - 19 h

VENDREDI 31 OCTOBRE

HALLOWEEN : MURDER PARTY

Animé par Damien Richelet

Sur inscription 05 58 91 20 68

Médiathèque Louise Michel - 20h



“

**L'art au service
du patrimoine**

”

Gérard Lartigue

Héritier d'une dynastie
saint-pauloise

Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis Gérard Lartigue, sculpteur, et je travaille avec ma compagne Juliette Demarbre, écrivain, sur des projets artistiques autour de la mémoire et de la transmission de valeurs à travers la matière. J'habite à Muret (Haute-Garonne).

Votre famille est intimement liée à Saint-Paul-lès-Dax ?

Mon nom est comme une marque, un fil rouge depuis des siècles. Même si ce dernier s'est à un moment dédoublé, avec une branche qui a continué son chemin en France et l'autre qui a initié la saga mexicaine. Auguste Lartigue, le frère de mon arrière-grand-père Mathieu, a été Maire de la ville de 1888 à 1919, soit plus de trente ans (le plus long mandat). Les Lartigue ont possédé la minoterie de Poustagnacq durant 120 ans, de 1858 à 1978, qu'ils ont considérablement modernisée. L'hôtel de Metges (actuel hôtel de ville) a été propriété familiale de 1911 à 1948.

Vous êtes né au Mexique, origine que traduit encore votre accent hispanique. Racontez-nous vos années en Amérique latine ?

Décrire ces années me prendrait un livre entier ! Cette première partie de ma vie a été riche et si différente de la vie européenne. Sans tomber dans les clichés sur le Mexique et ses habitants, j'ai grandi dans une terre de contrastes, dans une société divisée en « castes » et peu égalitaire. Je faisais partie de celle ouverte sur le monde et privilégiée, dans un univers colonial. Je n'ai pas pu m'adapter au système. J'ai pris ce qu'il y avait de mieux de ce beau pays, et laissé derrière moi la frustration de ne pas avoir pu contribuer à élaborer des solutions contre l'injustice. Ce passé est une richesse, mais j'évite toute forme de nostalgie.

Un précédent « Il était une fois ... » (Municipal, mai 2021) a été consacré à votre arrière-grand-père. Y avez-vous appris des choses ?

C'est là que j'ai découvert la raison de la mort de mon grand-père, victime de l'abus de pouvoir d'Abelardo Luján Rodríguez, et que des cousins ont aussi tenté l'aventure mexicaine à la même époque. Je souhaite toutefois apporter une précision : Mathieu Lartigue est revenu à plusieurs reprises à Saint-Paul-lès-Dax, et ses enfants ont été éduqués en France. Cet article a été une réelle mine d'or, car je n'avais presque aucune information sur ma famille. Ma compagne Juliette et moi-même avons réussi à démêler la pelote de bribes d'histoires que nous connaissions. Nous avons découvert quels étaient les produits de « La Fábrica », le parcours de Mathieu, la remise de sa Légion d'honneur, etc.

Avez-vous conservé des liens avec la France et Saint-Paul-lès-Dax durant votre enfance ?

Mon père ne partageait pas son histoire avec ses trois enfants, la France était un sujet tabou. Toutefois, dans notre adolescence, il nous y envoyait souvent chez des cousins : moi chez les Saporta et ma sœur aînée chez les Baron, une autre branche liée à Auguste. C'est là que je me suis senti adopté par la France, à 13 ans. La petite-fille d'Auguste, Marguerite Saporta (ma « tante Mimi ») m'a parlé de la famille de mon père et notamment de la deuxième épouse de Mathieu, María : un vrai personnage exotique qui l'accompagnait quand il venait de temps en temps à Saint-Paul-lès-Dax. Je n'attachais pas trop d'importance à mes origines saint-pauloises dans ma jeunesse mais, avec les années, je me rends compte que le passé cohabite avec nous.

Pourquoi vous êtes-vous installé en France ?

Depuis mon adolescence, c'est ici que je me sentais chez moi, que

je respirais l'ouverture d'esprit et l'égalité dont j'avais besoin, que je parlais la même langue que les autres. C'est dans cette société que j'ai trouvé la liberté d'expression nécessaire à la création artistique.

Vous êtes aujourd'hui un sculpteur reconnu. Quelle a été votre formation, quelles sont vos orientations ?

J'ai fait les beaux-arts à Mexico, après avoir presque fini des études d'ingénieur comme mon père. J'ai longtemps été peintre avant d'abandonner les pinceaux en 2007 pour passer au travail de la matière, la sculpture. Comme pour tout artiste, la formation principale est basée sur l'expérience. Avec Juliette, nous essayons de faire vivre la liberté d'expression à travers nos textes, nos œuvres plastiques, nos activités culturelles. Le buste de Robert Badinter en marbre que je suis en train de sculpter en est un parfait exemple.

Comment est né le projet de réaliser un buste en hommage à Auguste Lartigue ?

Alors que nous faisons des recherches autour du projet d'un centre d'art que nous menons à Muret, nous sommes tombés sur le projet de réhabilitation de la minoterie de Poustagnacq. Nous l'avons tout de suite reconnue comme le « moulin de la famille » ! Nous avons donc contacté la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, et avons tout de suite trouvé des intérêts communs autour du patrimoine, de l'histoire de la ville, de notre famille et de l'art. C'était exceptionnel ! L'idée de représenter Auguste Lartigue, maire de la commune, a surgi. Nous faisons don du buste, et la mairie prend en charge les coûts de la fonte en bronze et de l'installation sur un beau socle en granite du Sidobre. À titre plus personnel, c'est un moyen d'incarner l'histoire des Lartigue dans ce coin de la Terre qui me semble si familier.

Quelles ont été les différentes étapes de sa conception ?

Nous avons travaillé à partir de photos d'Auguste récupérées dans les albums de famille de Marguerite Saporta (qui venait de mourir à l'âge de 103 ans) et transmises par sa fille Marie-Rachel. Une maquette virtuelle du monument a été présentée à la mairie, puis j'ai réalisé une maquette en terre qui a été validée. La fonderie des Cyclopes (à Mérignac) a coulé le bronze, puis nous avons participé à la ciselure et à la patine. Entre-temps, la mairie a confectionné la dalle en béton qui recevra un socle en granite gravé, où sera installé le buste.

Sa future implantation devant la minoterie de Poustagnacq, avec un dévoilement lors des Journées européennes du patrimoine, est également symbolique ?

Tout à fait ! Depuis des décennies, nous visitons le moulin de l'extérieur et rêvons de l'époque où nos aïeux habitaient là. Nous venions comme simples touristes, nous sentant « étrangers » à la région. Et aujourd'hui, grâce à l'intérêt historique et patrimonial de la mairie, nous serons présents comme « créateurs de patrimoine », dans un espace où ma famille vivait il y a plus d'un siècle ! C'est un immense honneur pour nous, et un cadeau de la vie qui permet, en quelque sorte, de boucler la boucle de l'histoire de ma famille.

Que pensez-vous du projet de réhabilitation de la minoterie de Poustagnacq en « Maison des arts » ?

Tout ce qui implique un soutien à l'activité artistique nous paraît essentiel. Aucune société ne peut survivre sans une âme créatrice. C'est à la fois une façon de sauver un patrimoine industriel important de la région, et de promouvoir la création. Nous disons toujours que les artistes sont les créateurs du patrimoine de demain. Non seulement c'est une façon d'insuffler de la vie dans la ville, mais aussi de favoriser le lien social autour de la création.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

JOURNAL DE JURISPRUDENCE ET DES DÉBATS JUDICIAIRES.

FEUILLE D'ANNONCES LÉGALES.

ABONNEMENT:
PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
Un an, 72 fr.
Six mois, 36 fr. | Trois mois, 18 fr.
ÉTRANGER :
Le port en sus, pour les pays sans
échange postal.

BUREAUX:
RUE HARLAY-DU-PALAIS
en face du quai de l'Horloge
à Paris.
(Les lettres doivent être affranchies)

AVIS.

Nous rappelons à nos abonnés que la suppression du journal est toujours faite dans les dix jours qui suivent l'expiration des abonnements.
Pour faciliter le service et éviter des retards, nous les invitons à envoyer par avance les renouvellements, soit par un mandat payable à vue sur la poste, soit par les Messageries impériales ou générales, qui reçoivent les abonnements au prix de 18 francs par trimestre, sans aucune addition de frais de commission.

fait et de droit, ni dans les motifs et le dispositif dudit arrêt. Des conclusions régulièrement signifiées et dont l'existence est certifiée par le greffier, mais dont le contenu n'est pas mentionné dans l'arrêt, ne peuvent servir de preuve légale pour établir que le moyen a été proposé. Cette preuve extérieure à l'arrêt n'a aucune valeur devant la Cour de cassation.
Ainsi jugé, au rapport de M. le conseiller Nicolas.
ASSURANCE CONTRE LE RECRUTEMENT. — RÉSILIATION DU CONTRAT. — AUGMENTATION DU CONTINGENT. — CIRCULAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES.
Un contrat d'assurance contre le recrutement est-il résilié ipso facto par une circulaire dans laquelle l'assureur déclare qu'à raison de l'augmentation du contingent décrite par le gouvernement et qui aggrave sa position, il n'entend pas donner suite au contrat, et sans qu'il soit besoin que les assurés aient donné leur acquiescement à la circulaire ?
Admission, au rapport de M. le conseiller de Belleyme, et sur les conclusions conformes du même avocat-général, M. M... du 1^{er} février 1857.
La chambre civile est déjà saisie de cette question par plusieurs arrêts d'admission, et notamment par ceux des 23 et 25 mars dernier.

Rejetta la fin de non recevoir opposée à l'appel de Belhomme.
Plaidants : pour Delorme, appelant, M^{re} Vincent; pour Vilette et Léger, intimés, M^{re} Emion. Conclusions conformes de M. l'avocat-général Goujet.
Arrêt conforme de la Cour de cassation, du 1^{er} février 1857, cassant un arrêt de la Cour de Douai, du 28 décembre 1856 (de Villeneuve, 1841, 1^{re} 329). Voir aussi Dalloz, Répertoire, v^o jugement par défaut, n^o 327.
ASSURANCES. — IMPRUDENCE GRAVE DE L'ASSURÉ. — NON RESPONSABILITÉ DE L'ASSUREUR. — PREUVE À LA CHARGE DE CE DERNIER.
En matière d'assurance, l'assuré n'est responsable à l'égard de la compagnie que de l'imprudence grave prouvée contre lui.
Ainsi jugé par arrêt rendu sur la plaidoirie de M^{re} Josselin, avocat de la veuve et des héritiers Clapentier, appelants, et de M^{re} Liouville, avocat de la compagnie La Providence (moyen non soulevé devant le Tribunal civil de Paris), le 25 mars 1857.
COUR IMPÉRIALE DE RIOM (2^e ch.).
Présidence de M. Diard.
Audience du 20 mars.

jeune femme et sa sœur, filles d'un cultivateur, se trouvaient dans une petite auberge de Saint-Sever, en partant, après un léger repas, prenant la direction d'Arcachon, but annoncer par la jeune fille de leur voisinage, ce qu'ils allaient faire. Leur costume, siége signalait seulement des habitants de la Gironde, vêtus d'une robe de couleur sombre, d'un d'une casaque en laine noire et coiffés d'un bonnet portait un cabas et un parapluie de taffetas vert, pense fut payée par elle. La jeune femme blouso blanchâtre, sans laquelle se cachait le costume. Il portait, en arrivant, et reprit, en le sur son épaule gauche, au départ, un sac assomé.
Le surlendemain, vendredi 18, de grand matin, le jour, un voyageur trouvait sur la route de Saint-Sever, près de cette dernière ville, un port taffetas vert. Quelques heures plus tard, dans la d'Eyres, voisine de Saint-Sever, on retirait du qui traversait cette commune, un cabas qu'on avait à la surface. Ces deux objets furent promptement connus : c'étaient le parapluie et le cabas que voyageuse de l'avant-veille. Mais elle-même qu'elle devint? Cette question inévitable portait au soupçon d'un malheur ou d'un crime. La police immédiatement s'occupa du sort de l'étrangère, existence providentielle fit tout de suite connaître la divinité et donna une direction précise aux recherches. Son cabas contenait deux lettres qui lui adressées sous la dénomination de Marie Claverie de Montant à Dax, par un sieur Fautouret, qui

L'affaire Marie Claverie

EMPLOYÉE DANS UNE AUBERGE À SAINT-PAUL-LÈS-DAX, LA TRENTENAIRE MARIE CLAVERIE DISPARAIT SOUDAINEMENT AU COURS DU MOIS D'AVRIL 1857. LA PISTE CRIMINELLE S'IMPOSE ALORS TRÈS VITE COMME UNE ÉVIDENCE.

Née le 25 septembre 1822 à Saint-Aubin en Chalosse, d'un père vigneron, Marie Claverie est l'une de ces pauvres filles qui, ne trouvant pas dans leur propre famille des conditions satisfaisantes d'existence et d'avenir, se mettent au service des autres. On pense alors que cela leur permet d'acquérir les qualités dont elles auront besoin plus tard pour tenir leur foyer. Après avoir servi dans différentes maisons de Saint-Sever et Dax, elle est admise en 1857 au sein de l'auberge de Louis Juzans et de son épouse Suzette Lasserenne située au bourg de Saint-Paul-lès-Dax.



Une auberge saint-pauloise au début du 19^e siècle

Le travail quotidien est éreintant et le temps libre rare. Elle se lève souvent la première, allume les poêles en faïence, va chercher de l'eau pour la cuisine, sert les repas, nettoie et s'assure que tout est toujours propre et rangé. Entre deux besognes, elle porte aussi des messages ou fait les courses.

UNE DOMESTIQUE INNOCENTE ET CONVOITÉE

Ce rythme effréné permet toutefois à Marie de se constituer quelques économies, pour un montant de 367 francs (seize pièces d'or de vingt francs et cinquante francs en argent blanc) placé à la Caisse d'Épargne de Saint-Sever. Un capital dont elle parle ouvertement et qui attire l'attention d'hommes bien mal intentionnés. Joseph Legrand, employé de l'administration des chemins de fer, se rapproche de la jeune femme faible et crédule, parlant même mariage avant de finalement la quitter. Puis vient le tour de Jean Larrieu, issu d'une famille de cultivateurs des environs de Coudures, qui se présente comme quelqu'un d'honnête et laborieux, assuré d'un emploi lucratif et possédant une certaine aisance. Douce et confiante, Marie est séduite par le discours et l'allure de cet homme blond, moustachu et d'une taille au-dessus de



Le trésor de Marie, objet de tous les désirs

la moyenne, et le projet d'union est arrêté. En réalité, celui qui vit depuis le mois de janvier à crédit au sein de l'auberge tenue par sa cousine germaine est rusé et despotique, versant dans l'oisiveté, le jeu et la débauche.

Marie achète des meubles chez le brocanteur saint-paulois Jean Regagnon ainsi que d'autres objets de ménage, avant de retirer ses économies à la banque. De plus, elle s'occupe de louer un logement fort commode et bien situé à Coudures, où

elle envisage de tenir un petit commerce d'épicerie. Le couple quitte Saint-Paul-lès-Dax le 16 avril afin de rejoindre la famille de Jean pour finaliser le mariage. Marie est vêtue d'une robe brune, d'une pèlerine et d'un tablier noirs, chaussée de bas et souliers noirs et coiffée d'un mouchoir ; elle porte un parapluie de taffetas vert et un cabas. Jean arbore quant à lui une blouse blanche qui recouvre ses autres vêtements, et tient un burnous sous le bras ; sur son épaule, il porte un bâton auquel est suspendu un paquet contenant deux belles couvertures neuves en coton rouge, faisant partie de l'ameublement de noce. Marie marche résignée, éprouvée par le caractère dur et exigeant de son promis. Elle se confie même à certains : « J'ai préféré Larrieu aux autres, mais je crains bien que ce ne soit pour mon malheur ».

LA MORT AU BOUT DU CHEMIN

Le couple arrive à Tartas, où il s'arrête pour se reposer dans une auberge tenue par un ami de Jean. Marie surprend alors une discussion de ce dernier qui évoque ses manigances. Une autre étape suit à l'entrée de la nuit dans l'auberge de Jean Harambat à Saint-Sever, d'où ils repartent après un léger repas. Sous emprise, Marie poursuit ses suppliques : « Je vais me marier, mais le jeune homme que j'épouse me fait déjà bien souffrir ; je ne sais pas si jamais il me rendra heureuse ! ». Plusieurs personnes les croisent sur leur route : le négociant Baptiste Lénée en direction de Coudures (au lieu-dit les Barrères), ou encore le garçon meunier Bernard Lagrolet au niveau de la croix d'Antony.

Le 17 avril au matin, Marie achète une livre de pain et une bouteille de vin chez l'aubergiste Jean Chicoy dans le bourg de Coudures, qui lui donne aussi un verre. Elle y rencontre le meunier Jean Saubagné qui fait un bout de chemin avec elle, avant qu'elle ne le quitte route de Samadet pour prendre à travers champs vers la maison abandonnée de Jean Delucq, située sur la côte du Roux. C'est la dernière fois que l'on voit la domestique !

Le 18 avril avant le jour, le marchand de bœufs Daniel Darricau trouve le parapluie vert de Marie sur la route de Coudures à Saint-Sever. Quelques heures plus tard, le notaire Saint-Martin sort son cabas de la rivière du Bas à Eyres. Le même jour, Jean revient seul à l'auberge de Saint-Paul-lès-Dax, où il indique à Juzans que Marie souhaite que l'on vende tous ses effets laissés là pour lui faire tenir l'argent quand elle le demandera ; il récupère au passage 60 francs restés dans une malle. Le lendemain, il paie des dettes assez considérables (dont 40 francs au fabricant de chandelles de Tartas Jean-Pierre Brethous et 100 francs à Juzans) et fait de nouvelles dépenses. Dès le 20, il regagne Coudures pour, dit-il, y reprendre les travaux de la terre.

Signalement. — Marie Claverie, native de Saint-Aubin, canton de Mugron, arrondissement de Saint-Sever (Landes), âgée d'environ 34 ans, taille de 1^m 54 à 56", figure pleine et ronde, cheveux et sourcils un peu blonds, yeux gris, nez ordinaire, front découvert, assez d'embonpoint, coiffure en bandeaux plats, robe en napolitaine foncée, tablier noir en mérinos, casaveca aussi en mérinos noir bordé d'un galon, col brodé et une petite cravate rouge et verte ; sur la tête, un mouchoir à fleurs, fond gris-palme.

MM. les officiers de police judiciaire sont invités à rechercher et à faire rechercher la personne ci-dessus désignée, dont la disparition, depuis le 16 de ce mois, paraît être le résultat d'un crime ; et à transmettre immédiatement au sousigné tous les renseignements qui pourraient être recueillis.

Au Parquet, à St. Sever, le 24 avril 1857.
Le Procureur Impérial,
A. CASTANDET.

Avis de disparition de Marie, 'Journal des Landes'
3 mai 1857

Averties de la disparition de Marie, les autorités ouvrent une enquête qui les mène assez vite jusqu'à Jean. Le commissaire de police de Saint-Sever l'interroge chez son père où il loge et, face à ses approximations, procède à son arrestation. On fouille alors avec minutie tous les cours d'eaux, étangs et mares, mais sans succès. Il faut attendre le 12 juin pour que le cultivateur Joseph Larrousse aperçoive un corps surnageant à la surface d'une profonde marnière remplie d'eau, à Coudures près d'une vigne de la famille Larrieu. Enveloppé dans un sac en toile auquel est attachée une lourde pierre de quarante kilos, il est identifié rapidement comme étant celui de Marie Claverie.

UN PROCÈS MÉDIATISÉ POUR UNE CONDAMNATION SANS APPEL

Larrieu est mené le 13 juin sur les lieux de la macabre découverte, mais nie totalement son implication. Il comparait dès le 22 juillet devant la Cour d'assises sous l'accusation d'assassinat et de vol, dans les termes de l'article 304 du Code pénal. Les chefs d'accusation sont les suivants : 1. meurtre avec préméditation commis pour préparer, faciliter ou exécuter un délit ou en assurer l'impunité / 2. vol au préjudice de Marie Claverie ou de sa succession. M. le procureur-général Falconnet occupe le siège du ministère public, assisté de M. de Montclad, substitut de M. le procureur impérial de Mont-de-Marsan. Maître Armand Dulamon est l'avocat de Larrieu.

Le prévenu révèle qu'il n'a jamais eu sérieusement l'intention d'épouser Marie, et qu'il était résolu à rompre avec elle. Il affirme qu'elle est partie à Bordeaux pour s'y faire une meilleure situation, et qu'il lui a promis fallacieusement de la rejoindre plus tard. Il indique qu'il possédait une somme de 200 ou 300 francs qu'il n'avait ni dépensée ni montrée. Le meurtre se serait produit dans la maison de Delucq, lieu isolé où les cris d'une victime ne pouvaient pas être entendus, avant que le corps ne soit transporté vers la marnière où il aurait été immergé.

L'audience du 23 juillet attire de nombreux curieux, qui se massent jusque dans les couloirs et sur l'escalier. Le docteur en médecine Louis-Albert Dufour, et l'officier de santé Omer Seutef rendent compte de l'autopsie du corps : ils motivent leur conviction d'un séjour d'environ deux mois dans l'eau, et reconnaissent que des coups ont été portés sur la tête de la victime avant d'être immergée.



Bagne de Saint-Laurent-du-Maroni en 1862

Dans un remarquable réquisitoire, M. le procureur-général met en lumière la culpabilité de l'accusé, lui refusant toute circonstance atténuante. Après une courte délibération, les jurés confirment le verdict et Larrieu est condamné à la peine de mort. Resté initialement impassible, il délivre par la suite des aveux complets. Cela explique peut-être que sa peine ait été commuée le 2 septembre en travaux forcés à perpétuité. Enfermé au bagne de Toulon le 11 novembre 1857, il est condamné à quinze jours de cachot le 3 juillet 1858 pour s'être battu. Il embarque le 31 octobre à bord du navire l'Adour pour la Guyane, où il décède au bagne de Saint-Laurent-du-Maroni le 27 février 1870 à l'âge de 43 ans.

EXPRESSION

DES GROUPES POLITIQUES

GROUPE « SAINT-PAUL, ENSEMBLE ET AUTREMENT » MAJORITÉ MUNICIPALE

Du changement dans la continuité

Bien que les dates officielles des prochaines élections municipales n'aient pas encore été fixées, elles devraient se tenir en mars 2026. Depuis le 1er septembre dernier, nous sommes ainsi entrés dans une période de « réserve électorale », avec des restrictions qui pèsent désormais sur la communication institutionnelle. En effet, si l'information municipale demeure légitime, elle doit servir l'intérêt général et non devenir un outil de promotion électorale au profit des élus en place. Ce principe est régi par trois notions essentielles : la neutralité du contenu, l'antériorité et la régularité.

Durant les six mois à venir, nous ferons donc preuve de constance dans la communication de la commune par rapport aux cinq premières années du mandat. L'objectif demeure le même qu'initialement : mettre en lumière la ville de Saint-Paul-lès-Dax et partager l'ensemble de son actualité auprès du plus grand nombre. Le magazine municipal continuera à paraître tous les deux mois, riche des diverses rubriques dont vous êtes si friands. Les réseaux sociaux seront toujours alimentés quotidiennement, forts d'une interaction préservée avec la population. Le site internet demeurera quant à lui le support centralisateur de toutes les informations.

Par ailleurs, nous vous invitons à suivre la séance du Conseil municipal chaque dernier jeudi du mois à 19h sur la page Facebook de la Ville. L'engouement ne se dément pas, et vous avez été près de 6 000 devant votre écran, en direct ou en différé, pour profiter des débats du 24 juillet dernier. Pour rappel, le Conseil municipal est ouvert au public donc n'hésitez pas à venir garnir les travées de l'hémicycle et, pourquoi pas, user de votre possibilité d'intervention citoyenne.

Un citoyen acteur est avant tout un citoyen informé, à même de se forger sa propre opinion sur la base de son observation et des réponses apportées à ses questions. Nous vous invitons à rester vigilants face à la désinformation, à la manipulation et à la recherche de scandales qui sont de plus en plus nombreux et nuisent à notre capacité collective à bien vivre ensemble.

GROUPE « L'AVENIR ENSEMBLE »

Informations municipales

Au quartier de La Liberté, proche de la Plaine des Sports, la ville a décidé de vendre à un promoteur privé un terrain communal afin de réaliser la construction de 440 logements. Une délibération concernant cette cession a été présentée lors du conseil municipal de juillet dernier.

Considérant que selon l'INSEE, il y a en moyenne 2,2 habitants par foyer, cela veut dire que sur cette zone environ 1000 nouveaux habitants vont s'installer : notre groupe municipal a donc choisi de ne pas soutenir cette vente et ce projet. Il est important sur ce type d'opérations de faire des études d'impact, par exemple sur la circulation dans le quartier, ou sur le juste dimensionnement des services publics pouvant accueillir des populations nouvelles.

Durant ce même conseil, il nous a été proposé une nouvelle révision du budget de la rénovation du complexe sportif Toumalin. Le budget vient d'être porté à 8,753 millions d'euros, soit une augmentation de 1,2 million d'euros par rapport au plan de financement proposé au conseil municipal du mois de mai dernier.

De même au dernier conseil, nous avons rappelé que l'accès du public à la piscine municipale était restreint en été. En effet les horaires d'ouverture sont limités l'après-midi (accès seulement à partir de 15 h hors samedi) et la piscine reste fermée les dimanches. Ces limitations sont pénalisantes en période d'été et de fortes chaleurs. Nous avons donc proposé un élargissement des horaires d'ouverture de la piscine en été pour mieux répondre aux attentes des familles.

En début de mandature, la ville s'était portée acquéreuse d'un bâtiment situé en limite du site Toumalin pour l'intégrer dans la rénovation du complexe sportif. Finalement cette acquisition sera revendue à un opérateur privé.

La municipalité a aussi acté lors de ce conseil le déclassement d'une parcelle du domaine public et la vente d'un terrain en vue d'une opération de renouvellement urbain dans le centre-ville par un aménageur privé et qui porte création d'une centaine de logements.

Bruno Dubroca, Nathaluie Durquety, Laurent Lafourcade, Catherine Raba, Dominique Romain



Des élus à votre écoute

RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, vous pouvez solliciter un rendez-vous en téléphonant à la mairie au 05 58 91 20 23, ou en remplissant le formulaire de contact sur le site internet de la Ville : www.st-paul-les-dax.fr

GROUPE « UN AUTRE REGARD POUR SAINT-PAUL-LÈS-DAX »

La rédaction fait une pause estivale. Comme dans toute démocratie bien organisée, il est parfois nécessaire de lever la séance et de laisser la place au repos.

Aucun article ne sera donc publié durant cette période de congés. Nous reviendrons à la rentrée, reposés et prêts à reprendre nos travaux avec l'énergie nécessaire pour affronter l'actualité.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été, riche en soleil, en sérénité et une bonne rentrée scolaire aux plus jeunes ...



Les prochaines séances du Conseil municipal

Jeudi 25 septembre 2025

Jeudi 30 octobre 2025

Jeudi 27 novembre 2025

19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont visionnables en direct sur Facebook, puis sur la page YouTube de la Ville dans les jours qui suivent ou en flashant ce QR Code



**PATRIMOINE
ARCHITECTURAL**

republicans at Washington. *Charmant Bachel* (Hannover) was in Dill's

www.journeesdupatrimoine.fr

